Syndicat des **I**ngénieurs, **C**adres, **T**echniciens, **A**gents de **M**aîtrise et **E**mployés 22 septembre 2009

Le SICTAME vous informe

www.sictame-unsa-total.org

Elections, mode d'emploi !

Quoiqu'en disent certains, **la démocratie est bien vivante dans notre pays**. Qu'on se souvienne par exemple du taux record de participation de 84 % au 1er tour de l'élection présidentielle de 2007 !

Certes les élections professionnelles dans les entreprises enregistrent des scores moindres, probablement parce que le fonctionnement de celles-ci est moins démocratique et que les salariés électeurs perçoivent moins l'importance de leur vote. Or, comme exposé dans notre tract du 15 septembre dernier, **la loi d'août 2008 renforce considérablement le sens et le poids de votre vote**.

Notre propos du jour est de vous rappeler les élections professionnelles CE/DP de votre établissement, pour lesquelles **le matériel de vote va vous parvenir à votre domicile**, et de **vous inciter à remplir votre devoir d'électeur citoyen au sein de l'entreprise**.

Ces élections professionnelles concernent le renouvellement :

- des membres élus du **Comité d'Etablissement** (CE) ;
- des **Délégués du Personnel** (DP).

Pour ces élections, vous pouvez voter :

- **par correspondance**, votre vote devant être parvenu d'ici le 6 octobre à midi ;
- **par internet,** du 29 septembre 9h au 5 octobre 18h ;
- **à l'urne le** mardi **6 octobre**, de **8h30 à 15h, même si vous avez déjà voté par correspondance** (dans ce cas, le vote par correspondance est détruit), **mais pas si vous avez voté par internet.**

Le bureau de vote sera installé dans le déambulatoire du rez-de-chaussée de la Tour A de Michelet.

Attention :

Chacun utilisera le canal de vote qui lui convient. Nous n'entrerons pas dans le débat des vertus et défauts du vote électronique, même si nous considérons que celui-ci n'offre pas les mêmes garanties que le traditionnel vote à l'urne (transparente) avec isoloir ou par correspondance.

Avant de choisir votre canal de vote, sachez que le système mis en place par la Direction pour ces élections a les effets suivants :

- le vote par internet est irréversible, il interdit le vote par correspondance et le vote à l'urne ;
- le vote par correspondance peut être modifié, il n'interdit pas le vote à l'urne ;
- le vote à l'urne n'est plus possible si vous avez voté par internet, il reste possible si vous avez voté par correspondance.

Que vous prévoyiez d'être présent ou non, le 6 octobre,

notre recommandation est de voter par correspondance, si vous ne l'avez pas encore fait.

Et cela, même si vous prévoyez d'être présent le 6 octobre. En effet, en votant par correspondance, vous ne vous empêchez pas d'aller voter à l'urne, mais vous parez à tout imprévu et à tout oubli.

Le matériel de vote par correspondance vient d'être envoyé à l'ensemble des électeurs.

Si vous ne l'avez pas reçu, si vous l'avez égaré ou si vous ne savez pas ce qu'il en est, vous pouvez obtenir ce matériel de vote auprès de l'établissement. Contactez-nous en cas de difficultés.

<u>Si, le 6 octobre, vous êtes présent</u>, et même si vous avez déjà voté par correspondance, notre recommandation est de venir voter à l'urne. En procédant ainsi :

- vous éliminez le risque d'un vote par correspondance non parvenu (cela se produit) ou déclaré nul par défaut de signature ou d'autre identifiant sur l'enveloppe extérieure (cela arrive aussi) ;
- vous facilitez le travail du bureau de vote, car votre vote sera enregistré durant la plage d'ouverture du bureau de vote (de 8h30 à 15h) et réduira d'autant le nombre de votes par correspondance, qui ne peuvent être enregistrés qu'après la fermeture du vote à l'urne à 15h.

Les élections du 6 octobre sont un élément clé de la démocratie sociale dans l'entreprise. En ne votant pas :

- vous laissez les autres choisir à votre place ;
- vous réduisez la légitimité de ceux qui vous représenteront ;
- vous affaiblissez la pratique démocratique.

Le 6 octobre, dites NON à l'abstention, VOTEZ !
et VOTEZ plutôt 2 fois que pas du tout !

Votez une 1ère fois par correspondance et une 2ème fois à l'urne si vous êtes présent (bien sûr, dans ce cas, seul votre vote à l'urne sera comptabilisé).

Six syndicats présentent des listes de candidats à vos suffrages. A vous de choisir !

En votant SICTAME-UNSA :

- vous contribuez à dynamiser le jeu social dans l'entreprise et à améliorer la défense du personnel ;
- vous contribuez à renforcer un syndicalisme de terrain, à l'écoute du personnel ;
- vous encouragez une conception de l'entreprise et des relations sociales basée sur la responsabilité, le respect mutuel et la citoyenneté.

Le SICTAME-UNSA vous garantit :

- l'action : il agit sur tous les fronts, même lorsqu'il n'y est pas invité ;
- l'indépendance de son action : au service des intérêts bien compris du personnel et de l'entreprise ;
- l'écoute de tous : chacun peut venir s'y exprimer sans contrainte et être défendu le cas échéant ;
- une information loyale, y compris lors des compétitions électorales ;
- le parler vrai, sans lequel il ne peut y avoir de crédibilité.

Le SICTAME-UNSA a une grande expérience économique, sociale et syndicale :

- il est pour la démocratie sociale, la libre expression du personnel et le respect de cette expression ;
- il préfère les actions intersyndicales concertées aux surenchères syndicales sans efficacité réelle ;
- il est connu pour sa capacité d'analyse, de réflexion, de proposition et d'action ;
- il tire sa force du soutien du personnel, de ses adhérents très largement répartis dans l'entreprise et de militants reconnus.

Il ne tient qu'à vous de nous aider à poursuivre notre action au service de tous et de l'entreprise.

Pour que vive la démocratie sociale, VOTEZ !

Pour une entreprise au service de l'homme ;

Pour des DP et un CE au service de tous et toujours plus à votre écoute ;

VOTEZ SICTAME-UNSA !

✂ . _

Le Syndicat, c'est vous ! Pour nous rejoindre ou nous soutenir, retournez ce bulletin au SICTAME-UNSA-TOTAL

Bureau RD 09 Michelet B (Tél. : 01.41.35.75.93) *ou* Bureau 4E41 Tour Coupole (Tél. : 01.47.44.61.71)

Nom : …….. Prénom : ……..…. Lieu de travail : ……..…….. Tél. : ……..

Souhaite rencontrer un responsable du SICTAME ou/et Souhaite adhérer au SICTAME-UNSA-TOTAL